

**Essai de détermination anthropologique des deux types  
ou races confondus sous le nom moderne de Kabyles ;**

PAR M. SABATIER.

Je viens présenter à la Société le résultat de mensurations et d'observations que je poursuis depuis plus d'une année en Kabylie. La région que j'ai plus particulièrement étudiée est limitée à l'ouest par l'Oued Aïssé et ses affluents, au nord par le Sébaou, à l'est par les affluents supérieurs de ce dernier fleuve, au sud par la crête extrême du Djurdjura. En outre j'ai, le compas en main, franchi cette crête en deux endroits : d'abord par le col de Tizé n'Kouïlal, pour visiter le Mechdala et les Aïl Oudkoun du versant sud du Djurdjura ; ensuite par le col de Chellala, pour visiter la vallée moyenne de l'Oued Jakal jusqu'à Sidi Aïch. La région observée contient environ cent vingt mille habitants, répartis en deux cent cinquante ou deux cent quatre-vingts villages, situés à des altitudes très variables. Les uns en effet ne sont pas à plus de 250 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis que d'autres atteignent 1500 mètres.

L'aspect de cette région est extrêmement varié. L'Oued Sahel et l'Oued Sebaou forment deux vallées larges de terre fertile et de climat très chaud. La crête du Djurdjura, qui domine de très haut la vallée de l'Oued Sahel, ferme de ce côté la Grande Kabylie, dans laquelle on ne peut pénétrer que par deux ou trois cols que les neiges obstruent souvent. Au nord de la grande chaîne s'étend une région extrêmement accidentée, entièrement composée de contreforts montagneux, très élevés et très abrupts, et de ravins profonds et presque taillés à pic. Les villages, situés généralement sur les pitons et les renflements des contreforts, ne peuvent être atteints que par des sentiers extrêmement difficiles. La population entière est sédentaire ; la vie nomade serait d'ailleurs impossible dans un pays aussi accidenté.

La plus grande variété de types se rencontre dans les vallées, mais dans les montagnes chaque type se sépare et se localise. Cette circonstance permet à l'observateur de distinguer à travers les croisements les types primitifs ; et c'est le résultat de semblables études que je désire soumettre à l'appréciation de la Société.

Ecartons d'abord de notre sujet certains types sur lesquels nous reviendrons plus tard : type arabe, type nègre, type ture. Nous pourrions, dans un autre chapitre, étudier leur intensité respective et leur distribution géographique. Ecartons également l'élément blond, très fréquent en Kabylie et auquel nous consacrerons un chapitre spécial. Cela fait, nous nous trouvons en face de deux types qui n'ont été jusqu'ici aucunement définis et qu'il nous paraît indispensable de déterminer. Essentiellement différents l'un de l'autre, ils nous paraissent caractériser deux races bien distinctes, et c'est sous ce titre que nous allons les présenter.

Les deux races sont noires de poil, brunes des yeux et blanches de peau, orthognathes, dolichocéphales et à bras longs. Ce sont d'ailleurs leurs uniques points de ressemblance.

#### § 1. PREMIÈRE RACE OU PETITE RACE.

Les individus qui présentent sans aucun mélange sensible les caractères de cette race sont devenus assez rares ; on ne les rencontre fréquemment encore que dans les plus pauvres et les plus inaccessibles cantons du Djurdjura, sur l'un et l'autre versant et particulièrement dans les Aït Irguen, Aït Chebla, Aït Ahmed, Aït Zikki, Ulilten, Aït Ouakoun, Aït Kani et Uechdala.

Taille petite : la moyenne observée a été de 1<sup>m</sup>,500. Les variations individuelles de l'indice céphalique sont considérables et vont de la sous-brachycéphalie à la dolichocéphalie. Ce résultat que le compas d'épaisseur constate étonne tout d'abord ; car l'aspect général de la tête est sensiblement rond et laisse croire à une brachycéphalie vraie. Cette illusion

est dus à ce que le diamètre transversal maximum de la tête, face comprise, ne se trouve pas dans la région crânienne, mais paraît au contraire se rencontrer d'un conduit auditif à l'autre. En outre, les muscles de la nuque sont très charnus, et l'extrémité postérieure du crâne n'est pas proéminente sur la nuque.

Le vertex est situé sur le milieu de la tête.

L'aspect général de l'individu est celui d'un homme petit, assez charnu, à os faibles, arrondis et point saillants. La physionomie est timide et puérile. Les mensurations les effrayaient très fort, malgré les assurances que nous leur donnions, et leur inquiétude se trahissait par d'incessants et rapides mouvements du cou et de la tête et une constante mobilité de la prunelle.

La peau du front, d'ailleurs épaisse, est également très mobile et constamment en mouvement, soit de haut en bas ou de bas en haut, soit des deux côtés à la fois vers l'ophryon.

La face est absolument glabre, ainsi que ce qu'il nous a été donné de voir du corps, c'est-à-dire la poitrine et les bras. La figure présente de bonne heure des plis semblables à ceux qu'on observe chez les personnes dont la face, auparavant grasse et pleine, s'est émaciée à la suite d'une maladie.

Rien de particulier dans la bouche, si ce n'est que les dents sont généralement belles, blanches, courtes, serrées et normalement implantées. Le nez est de hauteur et de largeur moyennes et présente généralement l'épine nasale d'une manière saillante même sur le vivant. Le front est d'aspect ordinaire et la ligne d'insertion des cheveux forme au-dessus de la face une voûte régulière jetée d'une tempe à l'autre. La forme est assez large, assez pleine et arrondie dans sa partie inférieure. Les arcades zygomatiques ne sont point apparentes et le menton est peu saillant.

Le corps dans son ensemble est bien proportionné ; mais la gracilité des membres, l'exiguïté de la taille et le peu de saillie des muscles et des os semblent accuser peu de force

physique, tandis que la puérité de la physionomie et leur facilité à s'effrayer trahissent leurs habitudes de vie sauvage et leur peu de développement intellectuel.

## § 2. GRANDE RACE.

La grande race existe par groupes nombreux et importants, surtout au voisinage immédiat des cols de Tirourda et de Chel-laia, où des tribus entières sont uniquement composées d'individus de ce type. Je citerai notamment celle des Okhils, dont tous les membres présentent entre eux plus de ressemblance qu'on n'en constate ordinairement en Europe entre les membres d'une même famille et souvent entre deux frères. Cette race a d'ailleurs des caractères très accusés et de détermination très facile.

La taille est élevée : la moyenne des observations a donné 1,699.

L'aspect général est celui d'hommes fortement charpentés, à os volumineux, à arêtes saillantes, à muscles fortement accusés. Les mouvements sont durs et disgracieux, mais puissants.

La face offre tout d'abord cinq particularités caractéristiques :

- 1° La saillie très apparente des arcades zygomatiques et souvent même des crêtes frontales ;
- 2° L'étroitesse de la partie de la face située au-dessous des arcades zygomatiques ;
- 3° Le mode d'insertion des cheveux autour du front ;
- 4° Le mode d'implantation de la barbe ;
- 5° La conformation du nez.

Nous allons reprendre l'un après l'autre chacun de ces cinq caractères, dont quatre au moins sont constants chez tous les individus et dont un seul, le quatrième, s'oblitére quelquefois, quoique rarement, sans doute par suite de croisements avec la race arabe ou la race blonde.

La saillie des arcades zygomatiques est due à une double

cause : d'abord le volume considérable de l'os, ensuite l'absence absolue de tissu charnu sur la face, dont la maigreur est complète, ainsi d'ailleurs que de tout le corps. Le diamètre bi-zygomatique est large. La crête frontale s'accuse avec énergie et remonte haut vers le front, d'où elle retombe perpendiculairement à la ligne des sourcils. Parfois le front présente trois faces, séparées chacune de sa voisine par une arête et dont celle du milieu forme le front proprement dit et les deux autres les tempes. Front et tempes sont volumineux et largement découverts.

La partie inférieure de la face contraste avec sa partie supérieure. Celle-ci est large aussi bien dans la région frontale qu'à hauteur des arcades zygomatiques. Au contraire, à partir de celles-ci, la face, d'ailleurs allongée, se rétrécit rapidement, ce qui donne au bas de la figure une apparence pointue.

Le mode d'insertion des cheveux est de tous points remarquable. Du haut du front, un long triangle de cheveux descend en pointe jusqu'à 3 ou 4 centimètres au-dessus de l'ophryon. De cette pointe, la ligne des cheveux remonte haut des deux côtés du crâne, puis s'abaisse de nouveau à l'extrémité postérieure de chaque tempe. Il en résulte que la face, au lieu d'être, comme dans la petite race, surmontée comme d'une voûte par la ligne d'insertion des cheveux, l'est en réalité par deux voûtes, partant chacune du milieu du front pour aboutir au voisinage de l'oreille. On peut voir un exemple de cette disposition des cheveux dans le type prétendu kabyle qui se trouve reproduit dans *l'Anthropologie* de M. le docteur Topinard. Ainsi que nous le verrons plus tard, ce type est celui d'un métis d'Arabe et de Kabyle de grande race.

Le mode d'implantation de la barbe n'est pas moins remarquable que celui d'insertion des cheveux. La figure est glabre, si ce n'est à l'extrémité du menton, où deux petites touffes de poils raides et courts s'avancent en pointe et accentuent l'aspect pointu du bas de la figure. Toutefois, le croi-

sement altère assez facilement ce caractère, soit en ajoutant à cette petite barbe un commencement de favoris, soit en épaississant la barbe ou en provoquant la moustache.

Le cinquième caractère consiste dans la conformation du nez. Le nez est aussi long que celui des Sémites, mais à dos moins convexe que celui des juifs, et à ailes moins déliées que celui des Arabes. En outre, et c'est là ce qui le caractérise, les apophyses montantes du maxillaire font saillie des deux côtés du nez et s'arc-boutent en double contrefort, à moitié de sa longueur, en sorte que le nez paraît aussi large à mi-longueur qu'au niveau des narines.

Le crâne offre à son tour deux remarquables caractères, liés d'ailleurs l'un à l'autre : le premier consiste dans la place du vertex, qui n'est pas au milieu, mais sur la partie postérieure de la tête ; le second, c'est que les deux extrémités du diamètre transversal maximum aboutissent, non pas à 1 centimètre, mais à 3 ou 4 centimètres au-dessus et en arrière. — Il est facile de comprendre qu'un crâne ainsi conformé est beaucoup plus volumineux en arrière qu'en avant. Aussi les gens de la grande race marchent-ils la tête légèrement renversée en arrière, ce qui leur donne une allure singulièrement en harmonie avec les muscles vigoureux et l'énergie de leur faciès.

Le vertex est parfois difficile à reconnaître ; mais l'écartement de la ligne du conduit auditif du diamètre transversal maximum est un caractère constant et subsiste, simplement atténué, même après le croisement.

Il me reste enfin à signaler les particularités de la conformation générale.

↳ J'ai déjà dit que nos Kabyles de la grande race étaient bruns des yeux et noirs de poils. La peau est blanche, mais non rosée, et tire un peu sur le gris-jaune. L'allure est saccadée et disgracieuse. Les membres longs et maigres, les os font en partie saillie. Mais il est un caractère plus remarquable : c'est la conformation des articulations des bras. Je n'ai jamais pu prendre exactement l'envergure des gens de cette

race. Ils ne parvenaient ni à étendre complètement le bras ni à appuyer exactement contre le dos de la main, ni à faire adhérer le bras contre le mur dans toute sa longueur. A partir du coude, le bras n'adhérait plus, et à la hauteur du poignet, on pouvait toujours passer deux ou trois doigts entre l'avant-bras et le mur. Que si, par suite de mes instantes recommandations, ils essayaient de développer davantage leurs bras, ils bombaient leur poitrine et leur ventre, prenant ainsi quelque peu la forme d'un arc concave, du côté de la muraille.

Le système dentaire n'offre pas de caractère bien remarquable, si ce n'est que les dents sont généralement longues, surtout les deux premières incisives de la mâchoire inférieure. Ces deux dents sont en outre très larges, soit par comparaison avec leurs voisines, soit par comparaison avec les incisives de la race européenne. Fréquemment, en outre, elles sont inclinées en dedans de la bouche, c'est du moins ce qui arrive le plus souvent.

Je me bornerai à signaler, pour terminer ma communication de ce jour, quatre autres types provenant des croisements :

Le premier a été signalé et déterminé par M. le docteur Topinard et me paraît provenir du croisement des blonds avec la petite race. L'amin el Oumena est un échantillon remarquable de ce type. Je prie les membres de la Société de se reporter à la description très exacte que M. Topinard en a donnée.

Le deuxième provient du croisement de la grande race avec la race arabe. C'est celui que présentent les marabouts de Kabylie, dont un bel échantillon est fourni par le type réputé kabylo de *l'Anthropologie* du docteur Topinard. Tous les caractères de la grande race s'y présentent, mais atténués et adoucis. Moins maigres, moins osseux, à allure moins disgracieuse, ils ont généralement le nez beaucoup mieux fait et ne présentent que très légèrement la saillie des apophyses montantes du maxillaire. La barbe,

plus fournie et généralement plus longue, s'accompagne d'un peu de favoris et d'une moustache plus ou moins épaisse. Les dents sont belles et plus blanches, les attaches plus fines et les mains assez jolies. Le diamètre transversal maximum tend à se rapprocher du milieu de la tête, sans l'être toutefois comme chez les Européens. Par contre, la figure, déjà longue chez les Kabyles de grande race, tend plutôt à s'allonger chez les croisés dont nous parlons. La dolichocéphalie est constante. Ce type est commun chez les Thouras, les Aït Yahia, les Aït Idger, les Uloula Oumalou et les Uloula Ousammeur. Il se rencontre assez fréquemment en outre dans toute la partie montagneuse.

Le troisième type provient du croisement de la grande race avec la petite race. Ce produit n'est pas heureux. Il est resté laid et disgracieux, sans acquérir toute la force physique de la grande race. Les deux touffes de barbe courte et droite qui se trouvent à l'extrémité du menton pointu des gens de grande race, se sont écartées par suite du changement du menton, qui s'est arrondi et élargi. Ces deux touffes tiennent alors autant du favori que de la barbe et donnent à la physionomie, restée mobile comme dans la petite race, une allure simiesque. Les Aït Zikk, les Ulliten, les Chemacka offrent fréquemment ce type.

Le quatrième type provient du croisement des blonds et de la grande race. Ce type est le moins commun. Il se rencontre dans les Aït Irdjen, les Aït Agnacha, les Beni Fraoussen d'en bas, les Beni Duaguenom, les Beni bou Chafb, leur figure est moins longue, moins maigre, la saillie des os plus adoucie. La barbe est en ce cas plus fréquemment rousse que blonde, les yeux sont bordés d'un cercle bleu et restent bruns au centre. Cette particularité peut faire croire à une confusion avec le cercle sénile. Il n'en est pourtant rien, car j'ai observé aussi souvent ce cercle chez les jeunes gens que chez les vieillards, que d'ailleurs j'évitais d'observer. Ce type, je le répète, présente, seulement atténués, tous les caractères de la grande race. Toutefois, la peau devient blanche et ro-



sée comme chez nos blonds et les taches de rousseur sont fréquentes.

J'ai pu constater que ce type existe en Europe. J'en ai rencontré deux, dont l'un surtout est remarquable. M. S. F., médecin militaire, a présenté tous les caractères de la grande race, mais seulement atténués et adoucis : diamètre transversal maximum, placé à 3 centimètres au-dessus et derrière l'oreille, vertex sur la partie postérieure du crâne, saillie plus qu'ordinaire des arcades zygomatiques et des crêtes frontales, saillie légère des apophyses montantes du maxillaire supérieur, largeur de la partie postérieure de la face et étroitesse de la partie inférieure, absence de favoris et de moustaches, existence de deux petites touffes de poils droits, courts, en guise de barbe sur la partie extrême du menton ; enfin, inclinaison en dedans des incisives de la mâchoire inférieure. Le docteur S. est en outre de grande taille, musculeux et peu charnu, et a les bras et les jambes longs. La couleur de sa peau, qui est rosée et transparente, rappelle pourtant la race blonde et je dois ajouter que ces caractères, combinés avec une carnation délicate et ceux de la grande race kabyle, suffisamment atténués d'ailleurs, donnent à la physionomie un cachet d'activité, d'énergie et de franchise remarquables.

J'ai de fortes raisons, historiques et autres, pour attribuer une origine éthiopienne à la grande race, tandis que je considère comme autochtone et ayant constitué la plus antique race de l'Afrique du Nord, et probablement aussi de l'Europe méridionale, la petite race qui, envahie par les Tamahous, aurait, par suite de ce croisement, donné naissance au type des Beni Yemi, tandis que la grande race, venue dans l'Afrique trans-syrtéenne, vers l'époque d'Hérodote, aurait accueilli plus particulièrement, au onzième siècle de notre ère, le peuple arabe envahisseur, auquel il rattachait sans doute certaine communauté de langue et de mœurs. Dans une prochaine correspondance, j'exposerai à la Société les raisons sur lesquelles j'appuie mon opinion.

## Discussion.

M. TOPINARD. Je vais au-devant des désirs de notre collègue M. Duhoussset, en donnant mon appréciation sur le travail qui vient de vous être communiqué.

Il me paraît fait avec beaucoup de soin et digne de l'attention des anthropologistes. M. Sabatier a vu et décrit un type algérien, que je n'ai pas eu l'occasion d'étudier et qu'il a été chercher dans les vallées, inaccessibles au commun des mortels, du haut Djurdjura. Il professe que l'un des types que j'ai dépeints n'est qu'un croisement de celui-ci avec.... Je n'ai qu'à m'incliner devant cette appréciation, sauf à la vérifier lorsque j'en aurai l'occasion. Il n'y a pas à discuter avec un observateur qui a vu et procédé *avec méthode*, étant préparé par la connaissance des difficultés du sujet.

Puis, M. Sabatier nous fait espérer d'autres travaux sur la question et notamment des mensurations. Je me réserve donc jusqu'à ce que j'aie pu examiner de près ses descriptions. Il nous promet aussi des crânes authentiques, c'est-à-dire de sujets connus. J'espère que, tôt ou tard, des photographies nous parviendront, portant sur des indigènes kabyles, non de plaine ou de carrefours de communication, mais de la montagne, et des sujets à généalogie, remontant à quelque génération connue.

Attendons par conséquent et ne nous hâtons pas de formuler un jugement. Si la Société le désire, en temps opportun, j'essayerai une synthèse en réunissant de nouvelles observations aux miennes. Je me borne pour le moment à me féliciter que mon voyage au Fort national et mes deux études de l'année dernière aient déjà donné lieu à un travail aussi consciencieux.

## Sur la vision binoculaire :

PAR M. RABOURDIN.

M. Lucien RABOURDIN. Par suite de recherches dont je n'ai pas à parler ici, parce qu'elles n'intéressent pas l'anthropo-